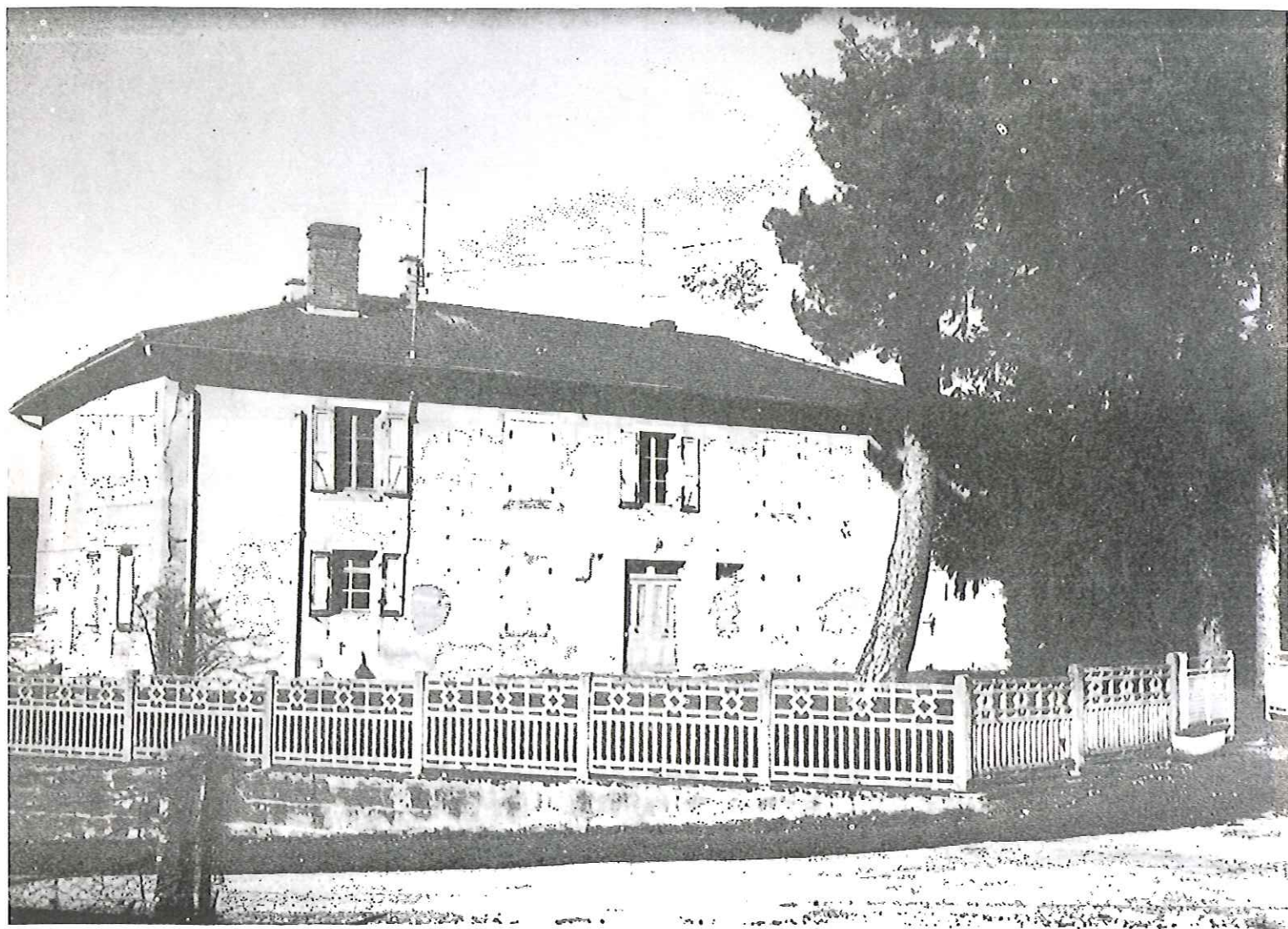
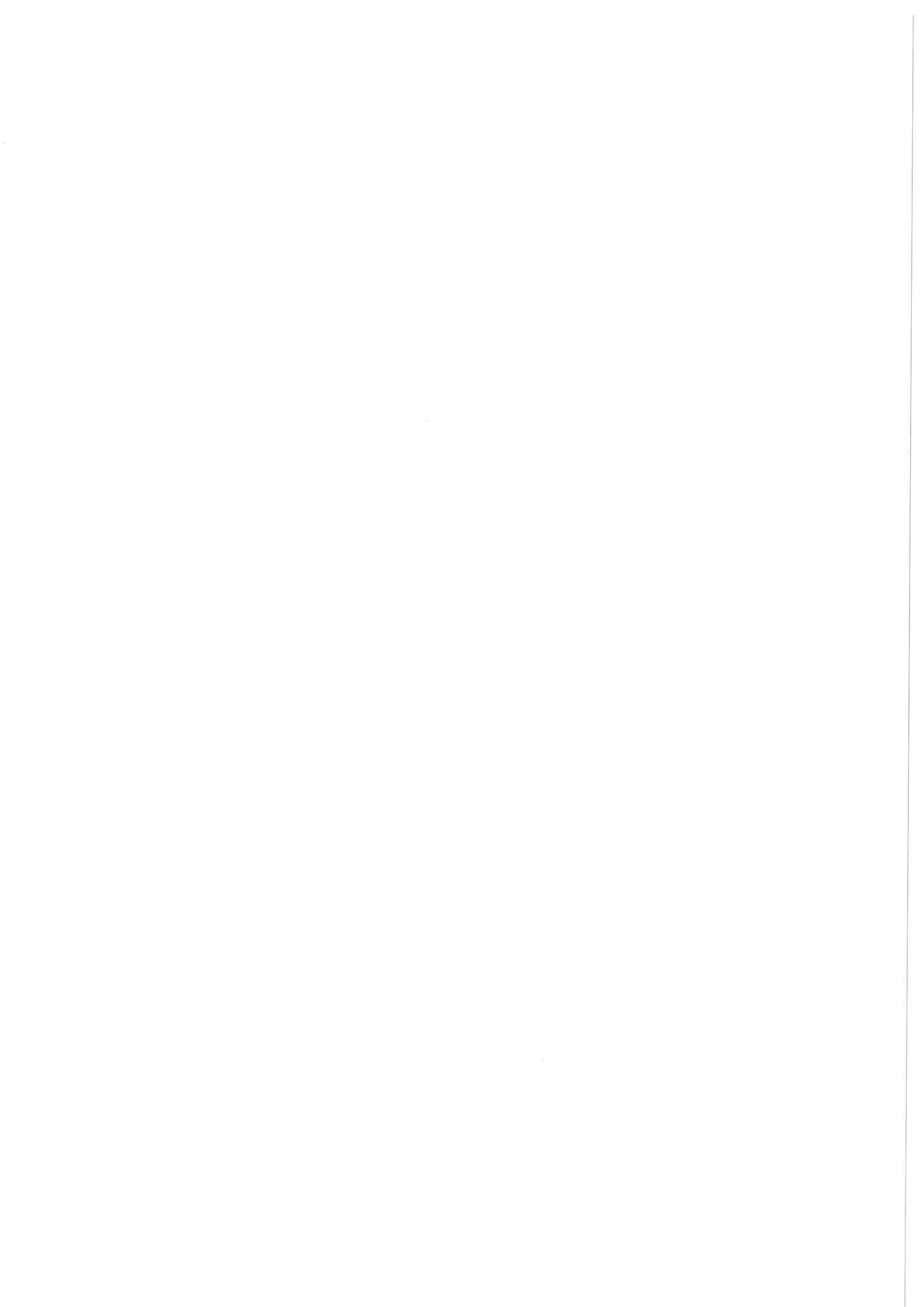


## Commune de Beaupont (Ain)



## Bulletin d'information Municipal

Mars 1989





## Le Mot du Maire.

Après une parution assez régulière de 1978 à 1985, notre Bulletin Municipal a marqué une pause. Le silence n'a pas été le résultat d'un choix délibéré mais plutôt d'une certaine hésitation devant le travail important que représente la réalisation d'un modeste bulletin.

La sortie du présent numéro correspond avec la fin du mandat qui nous a été confié en mars 1983. Cette échéance nous incite à retracer les grandes lignes de notre gestion et les principales réalisations menées à bien au cours de ces six années. Assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des services nécessaires à une vie communale harmonieuse a été un objectif constant pour notre municipalité. Chemins, écoles, mairie ont retenu tout particulièrement notre attention. Dans le même temps, le Conseil Municipal s'est efforcé de répondre aux aspirations et aux besoins qui se faisaient jour, et ceci, dans la mesure des moyens disponibles, sans gréver exagérément les impôts locaux.

Si l'on étudie les différents secteurs d'activité et qu'on les relate en fonction des dépenses engagées, il faut mentionner en premier lieu l'entretien des routes communales.

Les " programmes de travaux de voirie " ont englouti chaque année des sommes importantes: 318 000 en 1983; 350 000 en 1984; 360 000 en 1985; 305 000 en 1986; 350 000 en 1987; 505 000 en 1988.

Ces chiffres ne comprennent pas les travaux courants: élagages, fossés, salaires du cantonnier. Ils illustrent, à l'évidence, l'intérêt majeur que nous avons accordé à un entretien correct de notre voirie.

Un autre secteur important est celui des bâtiments communaux. Sachant qu'il existe une demande de logements locatifs qui reste insatisfaite, le Conseil Municipal a envisagé dès 1983, la transformation du presbytère vacant depuis le départ de Mr l'Abbé Sauchay.

Nous avons fait appel à un architecte qui a établi un coût prévisionnel. Devant l'importance des travaux et les sommes à engager, le Conseil Municipal a dû chercher une autre solution.

C'est ainsi que nous avons fait appel à l'O.P.A.C. de l'Ain. Après un accord de principe, il fallut attendre les crédits... Le dossier administratif et technique a été élaboré dans le courant de l'année 1987 et les travaux ont démarré au cours de l'année 1988.

Rappelons l'aménagement d'une ancienne école des filles et sa mise à la disposition des jeunes.

Durant l'été 1985, nous avons fermé le préau des écoles par une cloison vitrée. ceci a très sensiblement amélioré le confort de nos écoliers.

1987 a été l'année des travaux importants. La réfection de la toiture du bâtiment communal Mairie - Postes - Salle des Fêtes, a été suivie par l'installation du chauffage de l'église.

Cet équipement, apprécié pour son efficacité et son fonctionnement peu bruyant, a été financé avec la participation de la Paroisse et de l'Espérance Beaupont - Domsure qui, ensemble, ont pris en charge environ 50% de la dépense.

Au début de cette même année 1987, nous avons appris la prochaine fermeture du Salon de Coiffure de Mme Belleraut qui prenait sa retraite.

Le Conseil Municipal n'a pas voulu laisser disparaître cette activité: une solution a été trouvée en transformant le logement du Rez-de-Chaussée à l'ancienne école des filles en Salon de Coiffure.



Début décembre, Mme Laurence Guibaud s'installait dans un local rénové, adapté et accueillant.

Notre jeunesse n'a pas été oubliée et nous avons tenu à la doter d'équipements sportifs performants.

Après avoir pris part à la réalisation du terrain de football à Domsure, en retour, c'est Domsure qui nous apportait son aide pour implanter un court de tennis à Beaupont.

Les deux équipements sportifs entraient en service au cours de l'été 1985. Ils reçurent un accueil enthousiaste des sportifs de nos deux communes.

Dans le courant de l'été 1987, notre terrain de basket était rénové avec un revêtement d'enrobé à chaud qui l'a rendu plus performant.

Indirectement, nos jeunes basketteuses ont aussi bénéficié du revêtement d'enrobé réalisé en 1988 dans la cour de l'école qu'elles utilisent comme terrain.

En matière de loisirs et de détente, il faut mentionner la création d'un parking au Moulin Niat. Il a été réalisé avec l'aide de la société de Pêche et une participation financière du contrat de pays.

Cette action rejoint en partie celle engagée par le canal du syndicat d'aménagement et d'entretien Sevron-Solnan. Son objectif est de concilier les intérêts, parfois contradictoires, de l'ensemble des partenaires; agriculteurs qui souhaitent un écoulement rapide des eaux, pêcheurs et touristes qui, eux, souhaitent une rivière vivante avec un niveau suffisant.

Sur le Sevron, notons l'abaissement du seuil des retenues des Moulins Jaillet, Prély et Guillet. Ces travaux ont été suivis de l'implantation de deux mini-barrages entre les Moulins Jaillet et Prély.

Sur le Solnan, une passerelle a été mise en place à Croppet et des travaux assez importants ont eu lieu au Moulin de Leschaud. Deux mini-barrages ont été implantés en amont et en aval du CD N° 56.

Des travaux sont à l'étude aux Moulins Bonnet et Quichy.

Rappelons que, dans le cadre du SIVOM, a été mis en place un service de ramassage et de traitement des ordures ménagères. Un camion spécialisé passe alternativement dans chaque commune et va déverser son chargement dans l'incinérateur du SIVOM à Courmangoux.

Gérer, c'est prévoir... Dans cet optique, la commune a acquit un terrain entre la Laiterie et la Scierie Puvilland. Celui-ci convient pour accueillir une activité à caractère artisanal.

Nous avons l'avantage d'avoir un Corps de sapeurs Pompiers toujours prêt à intervenir pour assurer la sécurité des biens et des personnes; mais il faut des outils... Notre motopompe qui datait de ?... s'est trouvée hors d'usage. Elle a été remplacée par un matériel plus moderne et plus performant.

Au moment de terminer cet article, nous venons d'avoir une information très attendue au sujet de l'Autoroute A 39 Dole - Bourg en Bresse. Après bien des paroles, nous venons d'apprendre que le choix du Ministre s'est porté sur le tracé ouest, c'est à dire, celui qui emprunte notre commune. Bien de subtilités dans le langage officiel nous incitaient à penser que cet itinéraire serait choisi. On peut cependant regretter que ce choix se soit fait sans véritable concertation avec les élus locaux et qu'on ait négligé de les informer de suite d'une décision qui date de début décembre 1988. Nous ne savons rien en ce qui concerne l'implantation des diffuseurs, mais il est vraisemblable qu'il y en aura un sur Beaupont.

# Activités du Conseil Municipal

## Travaux divers :

### Salle des Fêtes :

- 1986 Remplacement du Rideau de la Scène.
- 1987 Réfection des peintures au niveau des boiseries internes et de l'encadrement de la Scène.

### Ecoles :

- 1986 Pose d'un revêtement au préau des Ecoles.
- 1988 Réalisation d'un tapis d'enrobé par la Sté Gerland dans la cour des Ecoles.

### Local Communal de Bevey :

- 1986 Réfection de la toiture du local communal de Bevey pour un montant de 9581,36 F.

### Presbytère :

- 1987 Dans le cadre de la Rénovation du presbytère présenté par l'OPAC. Le Conseil Municipal approuve le projet qui prévoit 6 logements locatifs et garages annexes, ainsi qu'un local réservé aux activités paroissiales.
- 1988 Début des travaux.

### Eglise :

Conjointement avec le comité paroissial, la commune a décidé l'installation d'un chauffage à air propulsé. Les différents travaux ont été confiés à l'entreprise " Centralair de Genas" pour la partie appareil et montage, et à Teppe Michel pour la maçonnerie , et à Morel Guy pour l'installation électrique.

Le financement est assuré comme suit :

Paroisse :	30 000 F
Association Espérance Beaupont - Donsure :	40 000 F
Commune :	70 000 F
Soit un total de :	140 000 F

### Terrain de basket :

- 1987 Réfection du terrain de Basket par un tapis d'enrobé au coût de 30 000 F.

### Cours d'eau :

- 1986 Busage du Bief en bordure de la propriété de Mr Lucien Jaillet.

### Travaux de voirie:

- 1988 Goudronnage de la voie communale N ° 18 de la limite de Varennes St Sauveur au CD N ° 56.  
Goudronnage de la route du Mollard et de la voirie du Lotissement des Ferrières  
Renforcement de la chaussée reliant les deux vieilles et d'une section de route du Biolay.  
Le total de ces travaux représente une dépense de 460 000 F.



Ce choix étant ce qu'il est, il appartiendra aux responsables locaux de veiller à obtenir des aménagements adaptés pour réduire au maximum la gêne pour les riverains, qu'ils soient agriculteurs ou simplement qu'ils habitent près de l'Autoroute. Ces aménagements doivent permettre une utilisation rationnelle des possibilités de développement local que devrait amener cette réalisation. Notre commune a la chance d'avoir de nombreuses sociétés locales vivantes et actives. En regroupant leurs adhérents pour réaliser des activités collectives, elles contribuent fortement à l'animation locale et à créer ce climat d'amitié et de sympathie dont nous bénéficions.

Dans un village vivant, il faut encore que chaque catégorie sociale puisse satisfaire sur place ses besoins essentiels dans les domaines les plus divers. La rapide évocation des principales réalisations de ces six dernières années confirme la volonté du Conseil Municipal de tendre vers ce but, et ceci, en fonction des opportunités du moment et des moyens disponibles.

C'est une tâche permanente qui n'est jamais terminée et nous savons que de nouveaux dossiers sont à ouvrir.

Mais notre satisfaction, c'est de pouvoir dire qu'au cours de ces six dernières années de mandat, nous y avons contribué.

**Camille Germain,  
Maire.**

### **Vente de terrain :**

1986 Vente d'une parcelle de terrain de 1409 m<sup>2</sup> du Lotissement des Ferrières au prix de 35 F le m<sup>2</sup> à Mr Guigon Yannick.

### **Regroupement pédagogique :**

1986 Dans le cadre du regroupement pédagogique Beaupont - Domsure, il a été alloué 100 F par élève participant aux classes de neiges. Cela concernant 29 élèves soit 2 900 F versés au compte du Sou des Ecoles, initiateur de l'opération.

1988 Charges scolaires:

- Répartition au prorata des élèves inscrits par classe :

Part de Beaupont : 30 508,24 F

Part de Domsure : 20 226,09 F

Total : 50 734,33 F

- Transports Scolaires: Pour répondre aux différentes demandes des parents d'élèves des écoles communales; le circuit de ramassage a été organisé pour permettre une extension de celui-ci, tout en favorisant un départ moins matinal et une durée de transport plus courte.

### **Réunions des conseils municipaux Beaupont - Domsure**

1988 Chaque année, les deux conseils municipaux se réunissent afin d'aborder les différentes activités intercommunales (Regroupements pédagogiques, sport, cantines, associations familiales, voirie, Syndicat Sevron-Solnan, subventions). Ces réunions contribuent à renforcer les bonnes relations, et la collaboration entre nos deux communes.

### **Bureau de Poste**

1987 Réajustement du loyer annuel sur la base de 16 000 F.

### **Personnel communal**

1987 Mr Roger Sulpice a quitté ses fonctions de Garde-Champêtre au 30/06/87 après plusieurs années de bons et loyaux services. Il est remplacé par Mr Georges Ecochard. C'est Mme Sulpice qui assure la charge du fleurissement, l'entretien des espaces verts et des WC publics; ainsi que la fonction de "régisseurs" du poids public.

### **Achat de terrains**

1988 Dans le cadre d'un projet d'implantation artisanale, la commune achète une parcelle de 63 ares, 78 à Mr Cadoz au prix de 28 200 F. Cette parcelle est située entre la laiterie et la scierie Puvilland.

### **Compagnie de Sapeurs-Pompiers**

1988 Equipements : Après les différents problèmes rencontrés avec la moto-pompe, la commune décide l'achat d'une moto-pompe neuve "Desautel" au prix de 41 000 F HT. Conformément aux instructions de la Direction Départementale des Services d'Incendies et de Secours, le conseil décide l'installation d'un dispositif d'alerte (appel du 18 en cas de sinistre)

### **Subventions allouées aux diverses sociétés :**

1988	Sociétés Intercommunales :	
	USDB	2 000 F
	Basket	1 000 F
	Cantine	2 000 F
	Association fam.	750 F
		-----
		5 750 F

Sociétés Communales : Montant Global : 11 000 F

### **Commerce Relais**

Suite à la cessation d'activités de Mme Belleraut, pour prendre une retraite bien méritée, la commune décide d'aménager un salon de coiffure dans les locaux de l'ancienne école des filles. Le montant de cette réalisation s'élève à 121 000 F; elle est subventionnée par "le contrat de pays" au titre du développement des activités et par le Conseil Général dans le cadre des interventions économiques.

Un bail commercial a été conclu entre la commune et Mme Guibaud, sur la base d'un loyer mensuel de 800 F à compter du 1er Janvier 1988.

### **Service des pompes Funèbres**

Suite au décès de Mr Maréchal, un contrat a été passé avec les Pompes Funèbres Générales (de Bourg-enBresse et la Municipalité). C'est Mme Maréchal qui reste la représentante locale de ce service : Tél : 74 51 00 62.



# Compte Administratif 1987.

Dépenses et Recettes réellement effectuées durant l'année 1987.

## Dépenses.

Denrées et Fournitures	27 975,11
Frais de Personnel	237 828,58
Impôts et Taxes	7 157,07
Travaux Entretien Bâtiment Voirie	130 215,76
Participations, Cotisations	135 386,24
Subventions	14 441,00
Frais de Gestion Générale	43 245,35
Frais Financiers ( intérêts emprunts )	121 102,77
Travaux de Voirie	356 431,00

## Recettes.

Produits de l'Exploitation (pesage, ordures)	35 630,00
Produits Domaniaux	48 860,76
Produits Financiers	8 393,14
Subventions	8 560,14
Participation de l'Etat	387 904,00
Impôts indirects	38 341,75
Contributions Directes	646 520,59

# Budget 1988

## Fonctionnement.

### Recettes.

Produits de l'exploitation (droits de pesage, ordures)	35 200
Produits Domaniaux	47 000
Produits Financiers	7 000
Subventions	10 200
Participation de l'Etat	405 629
Impôts Indirects	45 120
Contributions Directes	618 004
Produits Antérieurs	473 819
	<hr/>
	1 641 972
Exédent de Fonctionnement de clôture.	55 358
	<hr/>
	1 586 614

### Dépenses.

Denrées et Fournitures	43 000
Frais de Personnel	266 800
Impôts et Taxes	7 600
Travaux d'Entretien (EDF, Eau, Assurances)	213 500
Participations, Cotisations	160 629
Subventions	18 000
Frais de Gestion Générale	53 700
Frais financiers (Intérêts des Emprunts)	111 490
Prélèvement pour Dépenses d'Investissement	811 595
Charges Antérieures	300
	<hr/>
	1 586 614

## Investissement.

### Recettes.

Subventions	
Parking Moulin Niat	10 440
Moto Pompe	8 000
Salon de Coiffure (Conseil Général)	25 000
SIVOM	42 000
Voirie	23 720
Prélèvement Recettes de Fonctionnement	246 690
Crédit Salle des Fêtes non utilisé	60 000
	<hr/>
	415 850

### Dépenses.

Déficit Investissements 1987 reporté	109 038
Acquisition de terrain	35 000
Moto Pompe	50 000
Local Paroissial	45 000
Chauffage Eglise	9 576
Poste	1 144
Salon de Coiffure	104 478
Electrification	7 000
Voirie	54 614
	<hr/>
	415 850



# Aménagement de l'ancien Presbytère.

Dans son "Mot du Maire", relatif à notre bulletin 1985, Camille Germain, en évoquant l'aménagement de logements dans le bâtiment de la Cure, nous disait ceci:

"L'avant-projet établi par un architecte nous a mis devant uné dépense importante, très supérieure à une rentabilité possible, et aux moyens que pouvait y consacrer notre commune.

A regret, nous avons fait appel à l'OPAC de l'Ain qui accepte la prise en charge de ce projet, dans des conditions à définir...

Mais il faut attendre les crédits... Jusqu'à quand?"

Comme vous pouvez le constater visuellement, après pas mal de patience, les travaux ont pu démarrer et sont à ce jour en bonne voie d'achèvement. Le moment est donc de plus opportun pour vous présenter cet aménagement.

## 1°) Avant Projet

Suite au départ del' abbé Sochay et sachant qu'il n'y aurait pas de successeur à demeure sur notre commune, notre village se trouve bénéficier de la propriété-jouissance du "bâtiment de la Cure".

Si nous ne voulions pas voir cet immeuble se dégrader trop rapidement et pour répondre à une demande de logements locatifs, la municipalité mettait à l'étude par l'entreprise de Mr Vernoux , Architecte, un projet d'aménagement de cet ensemble. Très rapidement, le montant global de l'estimatif des travaux ( plus de 1 500 000 F), non en rapport avec une rentabilité possible, ni supportable par les finances locales, faisait déchanter les conseillers. Il fallait trouver une solution, elle existait.

Cette solution consistait à faire réaliser ces logements par l'OPAC de l'Ain, organisme bénéficiant de subventions et de financements tout à fait particulier à ce genre d'opérations.

A ces fins, notre commune se devait de remettre la jouissance du bâtiment à l'OPAC de l'Ain, ce qui fut fait par le biais d'un bail employtétotique d'une durée de 45 ans (ainsi notre commune garde la propriété, mais perd la jouissance du bâtiment pour une période de 45 ans).Les démarches administratives pouvaient être lancées.

## 2°) Projet

Le projet présenté par l'OPAC de l'ain porte sur un programme intitulé : "Acquisition Amélioration de 6 logements à Beaupont". Le Conseil Municipal, dans un souci de maintenir un local communal au profit de la paroisse (Cathéchisme - Point de rencontre avec notre Curé - Rangement et classement de documents paroissiaux,...), se réserve une surface de 55 m2 environ au rez-de-chaussée côté nord de l'immeuble.Les travaux de rénovation de ce local seront réalisés dans le cadre du chantier "global" par les entreprises adjudicataires des différents lots. Les frais consécutifs à cette réalisation resteront à la charge de notre commune et sont estimés au montant TTC de 79 425 F.

Après entente entre notre municipalité et l'OPAC sur différents points (bail, aménagement du local paroissial et cession d'une parcelle de terrain utile pour la construction des garages), le projet peut démarrer.

Le permis de construire est déposé le 21/07/87 et obtenu le 11/09/87.

Les appels d'offre sont lancés. Le Conseil Municipal demande à l'OPAC de privilégier les entreprises locales. Une seule réponse au projet sera retenue. Les entreprises adjudicataires garderont dans leur grand ensemble un caractère régional.

Ci-dessous la liste des entreprises retenues avec le montant des marchés TTC. (hors local paroissial).

Liste des Entreprises	Montant des Marchés
Lot 010 - V.R.D.	E.G.C.A. 01560 St Julien sur Reyssouze 61 384,77
Lot 020 - Maçonnerie Lot 050 - Charpente - Couverture	PIGUET 01851 Marboz 498 276,82
Lot 080 - Menuiserie P.C.V. Lot 310 - Isolation Extérieure	GUICHARDAN Zac Monternoy 01960 Përonnas 258 300,00
Lot 090 - Menuiseries Int.	ROUX 01380 Bagé-la-Ville 55 268,08
Lot 130 - Cloisons Lot Peinture	COLLET-CAVILLON 01340 Cras sur Reyssouze 192 904,89
Lot 170 - Plomberie - Sanitaire	Anciens Ets AUBRY ZIN 01000 Bourg en Bresse 60 701,19
Lot 180 - Zinguerie	CARAFA Le Chêne - Beaupont 15 378,80
Lot 190 - Electricité Lot 200 - Chauffage	BUCHAILLES 01560 St Julien sur Reyssouze 121 309,07
Lot 320 - Serrurerie	MOREL 01340 Malafretaz 49 615,88
Lot 380 - Portes de garage	DOITRAND 19, bis rue St Antoine 69003 Lyon 7 628,35
Lot 400 - Sols scellés	GERAY/JOLY 01340 Marsonnas 13 595,46
Lot 420 Sols collés	MARTIN/REBEUF 71302 Montceau-les-Mines 34 329,53
	-----
	Total T.T.C. : 1 368 692,84

L'ordre de service du logement des travaux sera donné pour démarrage au 1er Juillet 1988.

Durée des travaux : 10 mois.

Sous l'autorité et la diligence de Mr VERNOUX, Architecte, les travaux sont menés dans les délais et les logements doivent être livrés fin avril.



Nous donnons ci-après les plans généraux des 2 niveaux qui vous permettront de reconnaître les appartements suivants :

Rez-de-Chaussée :	T 2 M	40,53 M2
	T 1 B	32,16 M2
	T 2 S	47,46 M2
Etage :	T 2 M	49,40 M2
	T4	74,46 M2
	T3 S	62,48 M2

### 3°) Mise à disposition des logements

Comme vous pouvez le constater, les travaux sont à ce jour bien avancés; les logements, sauf contre-ordre, pourront être livrés début mai.

Le montant de la location principale pour chaque type d'appartements sera le suivant :

- Pour Type 1 :	920 F
- Pour Type 2 :	1060 F à 1150 F
- Pour Type 3 :	1385 F
- Pour Type 4	1605 F

Il y aura lieu de prévoir une somme modique de charges locatives, plus les charges directes afférentes à chaque locataire (eau, électricité,...).

Il est à signaler que ces logements peuvent bénéficier de l'APL (Aide Personnalisée au Logement), le montant de cette aide étant lié à la situation familiale et au niveau de ressources de chaque locataire.

Les personnes qui sont intéressées par ces appartements sont invitées à se faire pré-inscrire en Mairie de Beaupont, laquelle transmettra à l'OPAC de l'Ain qui étudiera et jugera le dossier pour l'attribution des différents logements.

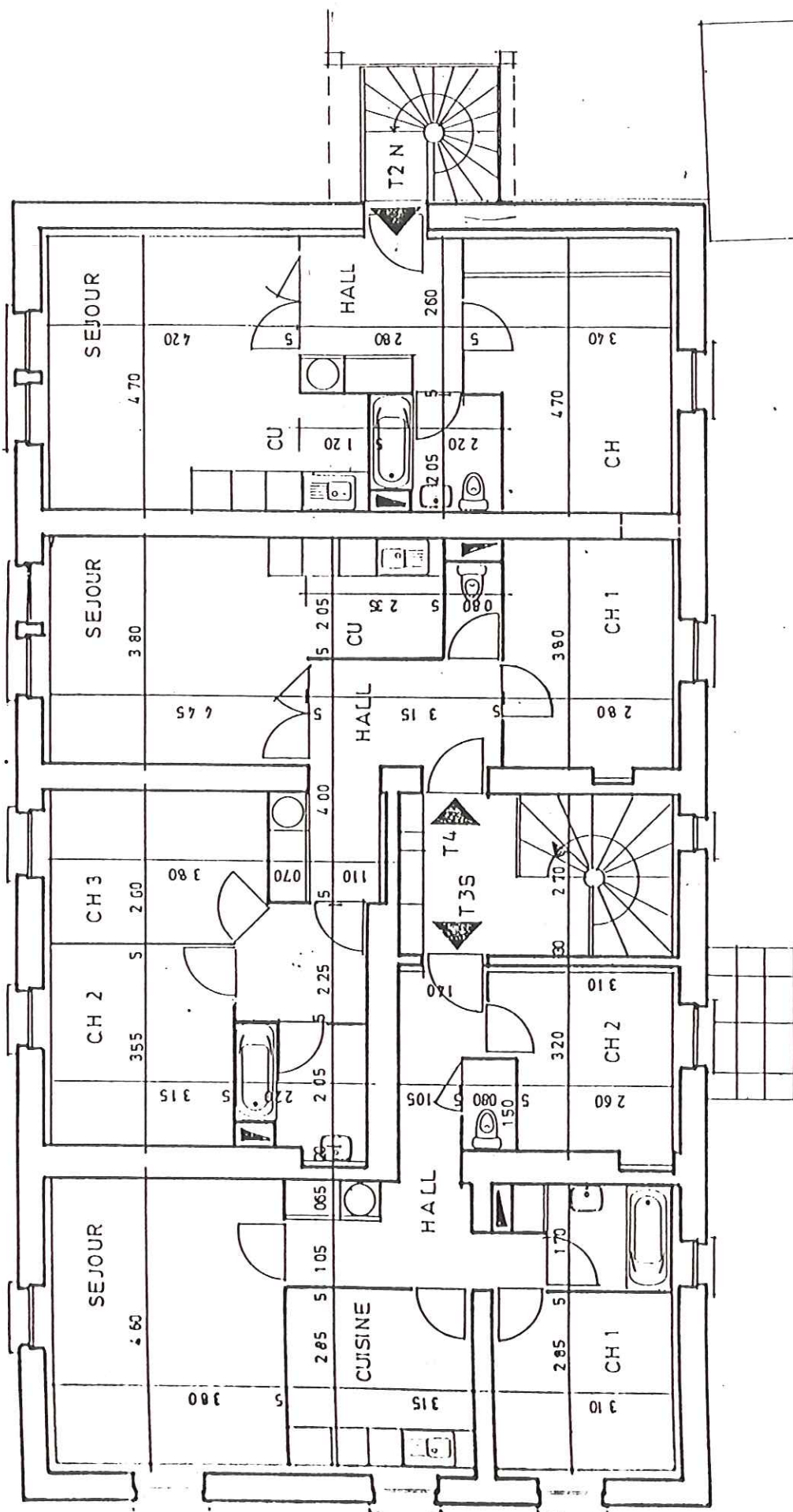




projet dans l'ancien presbytère

# ÉTAGE

PROJET D'USAGE  
échelle 1/100<sup>e</sup>



# Actions du C.C.A.S.

A partir du 8 septembre 1986, les **Centres Communaux d'Actions Sociales** se sont substitués aux bureaux d'aides sociales.

A cette occasion, Monsieur le Maire a procédé à l'installation de quatre membres nommés par arrêté du 10/02/87 pour une durée de 4 ans:

- Puvilland Georgette
- Grenier Daniel
- Morel Raphaël
- Morel Romain

## Les activités du C.C.A.S. au cours de l'année 1988 :

### - Opération Brioches

Le samedi 9 Avril, les jeunes bénévoles ont présenté des brioches, au profit des handicapés dans les foyers de la commune. Cette collecte a produit un bénéfice de 2 670 F réparti par moitié à l'I.M.P St Joseph et à l'A.D.A.P.E.I. de Bourg en Bresse.

Nous remercions les généreux donateurs.

### - Repas des Anciens

Comme à l'accoutumée, le C.C.A.S. et le Comité des Fêtes ont convié environ 35 personnes au restaurant Maréchal.

Chacun a pu apprécier le bon repas servi dans une ambiance sympathique.

### - Colis de Noël

Toutes les personnes âgées de plus de 78 ans ont reçu cette année un colis. Ainsi, 21 colis ont été distribués dans la commune et 6 autres dans les hospices.

Nous pensons avoir apporté à nos aînés l'amitié et la reconnaissance que nous leur devons.

### - Achat de terrain

La vente d'un lot de chênes en 1985 a été réinvestie dans l'achat de 4 hectares et 17 ares de terrain appartenant à Madame Puthet Renée.

Ce terrain est exploité actuellement par Monsieur Chene Fernand.



## Nos Sociétés Locales

Au cours de ces trois dernières années, différents mouvements de personnes dues à des causes diverses ( départs, maladie, décès ) ont modifié la composition du bureau de certaines de nos sociétés locales.

La parution de ce bulletin Municipal est l'occasion de rappeler à chaud la constitution de ces différents bureaux.

### - Club du 3ème Age :

Président :	Beisson Marcel
Vice-Président :	Seguin Jean
Secrétaire :	Bourgeon Roger
Secrétaire Adjoint :	Vacle Irène
Trésorière :	Sulpice Andréa
Trésorière Adjointe :	Vialait Jeanne
Membres :	Lombard Georges - Mayer Paul - Putin Lucien

### - Amicale des Anciens Combattants :

Président :	Bouilloux Roger
Vice-Président :	Bourgeon René
Secrétaire Trésorier :	Paganelli Noël
Porte Drapeau :	Girard René
Suppléant Porte Drapeau :	Paganelli Noël

### - Amicale du 1er Bataillon FTPF de l'Ain :

Président :	Beisson Marcel
Vice-Président :	Campoli Dante
Vice-Président :	Fillod André
Secrétaire :	Debiesse Robert
Secrétaire Adjoint :	Cadoz Robert
Trésorier :	Evieux Jean
Trésorier Adjoint :	Poncin Louis
Commissaires aux Comptes :	Mayer Georges Tarrere Roland
Membres :	Froment Edouard - Lombard Georges - Ruy Fernand - Varéon Ernest

### - Amicale des Anciens Pompiers :

Président :	Perrin Camille
Vice-Président :	Morel Raphaël
Secrétaire Trésorier :	Teppe Michel
Membres :	Grenier Robert - Sulpice Roger - Cabut Paul - Chêne Fernand - Germain Albert - Paganelli Noël - Perrin Roger - Guillemoz Henri

### - Amicale des Sapeurs Pompiers :

Président :	Morel Guy
Vice-Président :	Morel Christian
Secrétaire Trésorier :	Grenier Claude
Secrétaire Trésorier Adjoint :	Gouly Georges
Membres :	Grenier Robert - Moireaud Jacques - Darbon Guy

**- Espérance Beaupont - Domsure :**

Président : Belleraut Valentin  
Vice-Président : Pomat Michel  
Trésorier : Revelut Henri  
Membres : Gouly Georges - Putin René - Morel Guy - Mayer Paul - Gavand Armand -  
Gonnet Raphaël - Burtin Marcelle - Coillard Marie-Louise - Panchot Malphada -  
Canard Anne-Marie - Mme Belleraut - Mme Pomat - Mme Revelut - Mme Gavand -  
Mme Gouly - Mme Putin - Mme Morel - Mme Mayer

**- Association Familiale Beaupont-Domsure :**

Président : Pochon Marie-Christine  
Vice-Président : Lombard Colette  
Trésorière : Carafa Christine  
Vice-Trésorière : Perdrix Singrid  
Secrétaire : Sochay Danièle  
Vice-Secrétaire : Lombard Suzanne  
Membres : Puthet Anne-Marie - Putin Colette - Robin Denise

**- Société de Pêche "Le Sevron" :**

Président : Puvilland Gilbert  
Vice-Président : Vialait Gaston  
Secrétaire : Bozon Jean-Claude  
Secrétaire adjoint : Comas Marc  
Trésorier : Granger Georges  
Trésorier Adjoint : Janodet Gérard  
Membres : Clair Pierre - Chanel Jean-Louis - Berger Lucien - Bailly Paul -  
Comas Daniel - Michel André - Sulpice Roger - Perrin Camille - Maréchal Fernand -  
Puthet Georges

**- Société de Chasse :**

Président : Perrin Roger  
Vice-Président : Ferthet Gilbert  
Trésorier : Belleraut Valentin  
Secrétaire : Pochon Gilles  
Membres : Baud Jean-Louis - Germain Albert - Ruffin Jean-Michel - Vialait Pierre -  
Comas Daniel - Comas Marc - Foray Daniel - Morel Alain - Grenier Claude -  
Putin Robert - Bouilloud Jean-Pierre - Lombard Jean-Luc - Putin Gabriel

**- Club Basket Beaupont - Domsure :**

Président : Comas Daniel  
Vice-Président : Mme Moninot  
Trésorier : Janodet Daniel  
Trésorier Adjoint : Robin Michel  
Secrétaire : Gaillard Nicole  
Secrétaire Adjoint : Puthet Anne-Marie  
Membres : Lombard Suzanne - Pochon Marie-Christine - Bouilloux Josette  
Lombard Colette - Mme Maître - Tchakmak Chantal

**- Comité des Fêtes :**

Président : Teppe Michel  
Vice-Président : Gaillard Michel  
Trésorier : Gouly Georges  
Trésorier Adjoint : Paganelli Jean-Yves



Secrétaire : Puthet Georges  
Membres : Comas Daniel - Comas Marc - Foray Daniel - Morel Alain - Grenier Claude -  
Putin Robert - Bouilloux Jean-Pierre - Lombard Jean-Luc - Putin Gabriel

**- Amicale Tennis Beaupont - Domsure :**

Présidente : Tchakmak Chantal  
Vice-Présidente : Putin Danielle  
Secrétaire : Rude Véronique  
Secrétaire Adjoint : Mr Vittori  
Trésorière : Legoff Viviane  
Trésorière Adjointe : Caraffa Christine  
Membres : Bozon Roland - Rude Eric - Gaillard Patrice - Venet Thierry  
Pierre Xavier - Sochay Brigitte - Janodet Gérard  
Représentants Municipalités : Beisson Christiane - Joly Sylvain - Putin René -  
Puthet Georges.

**- Union Sportive Domsure - Beaupont (Football) :**

Président d'honneur : Delay André  
Président : Briset Daniel  
Vice-Président : Putin René  
Pauget Michel  
Secrétaire : Paganelli Christian  
Secrétaire Adjoint : Comtet Jean Loup  
Trésorier : Robin Michel  
Trésorier Adjoint : Chêne Pascal  
Membres : Moiraud Jacques - Delay André - Briset Jacques - Bouilloux Christian  
Ruffin Jacques - Delay Jean - Briset Michel - Morel Franck - Dean Yves -  
Bouilloux Didier - Maitrepierre Serge - Vacle Patrick - Lambert Donald - Ferthet Gérard

**- FREP (Foyer Rural d'Education Permanente)**

Président : Mme CARAFFA Christine  
Secrétaire : Gouly Marie-Noëlle  
Trésorier : Dean Yves

**Sections : Sou des Ecoles**

Vice-Président : Lombard Colette  
Secrétaire : Putin Danielle  
Trésorière : Gaillard Nicole

**Cantine des Ecoles**

Vice-Président : Tchakmak Chantal  
Secrétaire : Perdrix Norbert  
Trésorier : Putin René

**Loisirs**

Vice-Président : Morel Guy  
Secrétaire : Guigon Yannick  
Trésorière : Janodet Daniel



## Compagnie des Sapeurs Pompiers de Beaufont Centre de Première Intervention.

Une équipe discrète mais dynamique, voici les deux qualificatifs qui peuvent s'attribuer au corps des Sapeurs Pompiers de Beaufont.

**Composé de 16 bénévoles**, dont voici la liste :

Moireaud Jacques	Sergent
Grenier Robert	Sergent
Baud Jean-Louis	Caporal
Ruffin Jean-Michel	Caporal
Morel Guy	Sapeur
Ruffin Georges	Sapeur
Darbon Guy	
Grenier Claude	
Germain Laurent	
Gregaud Roland	
Morel Christian	
Foray Daniel	
Violet Pierre	
Couly Georges	
Jacquet Franck	
Grenier Alain	

C'est Jacques Moireaud qui est l'actuel **Chef de Corps**, il a succédé à Mr Perrin Camille qui s'est consacré avec dévouement à cette responsabilité du 1er Janvier 1974 au 10 Juillet 1988. La compagnie est dotée d'un **matériel sobre mais efficace** :

- 1 véhicule-traction tout terrain
- 1 moto-pompe neuve
- 2 dévidoirs
- 1 tenue pour frelons
- 500 mètres de tuyaux.

Les activités de la Compagnie : C'est d'abord la mise en conditions des hommes et du matériel grâce à des manoeuvres mensuelles, qui ont pour thème :

- Introduction de mise en batterie de la moto-pompe
- essai de tous les poteaux d'incendies une fois par an
- Instruction sur les points d'eau existant à Domsure
- Entretien du matériel.

Ce sont en moyenne 15 sorties au service de la collectivité en cours d'année :

- nids de frelons
- feux de cheminées
- les petites missions (egoûts bouchés,...)

**Aujourd'hui, en cas de sinistre, composer le 18.  
Que votre message soit clair et précis!**

La Compagnie assure un service sur les commune de Beaupont et de Domsure, ainsi que les parties riveraines de ces communes.

Le corps de Sapeurs Pompiers de Beaupont a su et sait faire preuve de son sens des responsabilités et du devoir au service de ses concitoyens. C'est l'oeuvre d'une équipe, où l'esprit de camaraderie doit être présent. Cet esprit s'exprime aussi au travers des manifestations proposées par l'**Amicale des Sapeurs Pompiers**, qui est le trait d'union de la Compagnie.

Le Repas Poulet	Le 26 Août 1989
Le Concours de Tarot	Le 17 Décembre 1989

Le Bureau de l'Amicale est composé comme suit:

Président	Guy Morel
Vice-Président	Christian Morel
Trésorier-Secrétaire	Claude Grenier
Trésorier-Secrétaire Adjoint	Georges Couly
Membres du Bureau	Robert Grenier Jacques Moireaud Guy Darbon.

Cette camaraderie qui se pérennise aujourd'hui plus que jamais grâce à la création de  
**l'Amicale des Anciens Pompiers**

Elle regroupe les pompiers retraités ou ayant cessé l'activité. Le bureau est formé ainsi :

Président	Camille Perrin
Vice-Président	Raphaël Morel
Secrétaire-Trésorier et plusieurs membres...	Michel Teppe

A leur programme :

Journée Boudin	le Dimanche 12 Mars à Beaupont
Voyage en Italie	du 5 au 10 Juillet 1989.

-----

## **Association Familiale Beaupont - Domsure**

Depuis quelques années, après la rentrée des classes, l'Association Familiale organise diverses activités, à la demande des familles.

### **Cours de danse pour les enfants.**

Ils sont donnés à Beaupont, aux enfants de 4 à 11 ans, tous les mardis de 16h 45 à 18h45. 22 enfants suivent actuellement ces cours.

### **Gymnastique adultes.**

Elle se pratique également à Beaupont le vendredi de 20h à 21h par une vingtaine d'adultes.

### **Cours de Rock n' Roll**

Cette activité intéresse cette année des participants de Beaupont-Domsure et d'autres communes voisines. Une trentaine de personnes se retrouvent chaque mercredi soir de 20h à 21h 30, à la Salle des Fêtes de Beaupont.

### **Service Familial " baby Sitting "**

Nous rappelons que deux jeunes filles sont à votre disposition pour la garde de vos enfants, alors que vous, parents, aimeriez vous libérer quelques heures en journée ou en soirée.

Veillez vous adresser à Mesdames :

- Moninot Nathalie  
Tél : 74 51 27 81
- Sochay Brigitte  
Tél : 74 51 21 53
- Gaillard Karine  
Tél : 74 51 25 36

### **Spectacle annuel de danse**

Il aura lieu le samedi 29 Avril, en soirée à partir de 21 heures.

cette date avancée par rapport à l'année précédente est due à l'arrêt prématuré des cours, à cause de l'indisponibilité de notre monitrice, Mademoiselle Deboni, à partir du 1er Mai.

### **Concours annuel de pétanque**

L'Association familiale décide de la confier au Club de basket, de Beaupont-Domsure, comme elle l'avait déjà fait en 1988.

Nous espérons que votre Association Familiale continue de répondre aux désirs essentiels des familles.



## Notes historiques sur Beaupont.

Notre compatriote André Michel, a exercé sa carrière de notaire dans la région de Grenoble, mais il n'oublie pas le pays de sa jeunesse.

Maintenant à la retraite, il a écrit une très importante étude sur les origines de sa famille, dont la vie s'est déroulée dans le cadre local. C'est donc beaucoup plus que l'histoire d'une famille, mais aussi celle de notre région, et de Beaupont en particulier.

C'est, à notre connaissance, l'une des meilleures études sur les origines historiques de notre commune.

Mr Michel nous communique le texte ci-après, que nous insérons bien volontiers:

" André Michel, enfant du pays, à partir d'archives familiales exceptionnelles, a écrit une histoire concernant Beaupont et ses origines.

au cas où cet ouvrage assez épais, (225 pages grand format, relié), vous intéresserait, l'auteur ferait procéder à un nouveau tirage, à prix coûtant, (environ 70 francs l'exemplaire) - mais sous réserve de demandes, totalisant 20 exemplaires au moins. Si tel est votre désir, il vous faudrait donner vos noms et adresses en Mairie de Beaupont, avec un chèque de 70 francs par exemplaire. Ce chèque serait libellé au nom de l'auteur, mais ne serait mis en circulation que si le nombre de tirages souscrits atteint ou dépasse le chiffre de 20."

# Le Vieux Cimetière.

Avant 1855, le cimetière de Beaupont, comme celui de Domsure et de nombreuses localités de l'époque, était situé autour de la vieille église, dont l'emplacement était sensiblement le même que celui de l'actuelle, plus haute et plus vaste, qui ne date que de 1870-1875.

Au début de l'année 1855, l'état du cimetière devenant de plus en plus défectueux, le Maire : François Gergondet et son Conseil Municipal s'émeuvent et prennent la délibération suivante, en date du 12 février 1855 :

" Le Maire appelle l'attention de l'Assemblée sur les inconvénients nombreux qui résultent du site topographique du cimetière paroissial et en propose le changement : suivent les motifs de sa proposition.

1) Le cimetière actuel étant assujéti, la nuit comme le jour, pour les douze hameaux qui sont au nord de l'église paroissiale, à une desserte à pied entre ces hameaux et le bourg chef-lieu, il en résulte une inconvenance frappante.

2) La parcelle "trapèziforme" de cette enceinte environnée de dessertes dans tout son pourtour, offrant sa clôture aux continuel dégatés des voitures, comme à la dent des animaux de plus d'une espèce, est soumise à d'interminables dégradations, devenant quelquefois la pâture des animaux immondes : affligeant spectacle !

3) Le sol en est bas, il reçoit les eaux de toutes parts, et souvent, les fosses sont mi-pleines, ce qui ne permet pas au Manoeuvre qui les creuse d'atteindre la profondeur légale.

4) Ce sol marécageux éboule souvent pendant les cérémonies de l'enterrement, cause un retard assez long, suspend les prières du clergé, au grand déplaisir de tout le convoi funèbre.

5) Enfin, la parcelle du cimetière trop circonscrite pour la population de Beaupont est minée tous les huit ans, et dès lors, ne permet pas à une terre auusi molle, d'acquérir une consistance assez intense pour le travail des sépultures. Qu'on ajoute à cela l'humidité du sol, cause conservatrice des corps qui nous les rend après huit années, mi-corrompus sur les bords des fosses nouvelles, répandant au loin une odeur dangereuse pour la conservation des jours des paroissiens. Et l'on aura, en abrégé, les raisons qui plaident en faveur du déplacement du cimetière; sans citer qu'un lieu destiné à commander le respect, à rappeler l'honneur dû à la mémoire comme à la demeure des morts, doit être un sanctuaire sacré pour les vivants.

Sur ces motifs, considérant qu'il est douloureux, pour un convoi funèbre, de voir descendre un père, une mère, un époux, un enfant, dans une fosse mi-pleine d'eau; qu'il suit de l'exposé ci-devant qu'il y a des craintes fondées de poursuivre plus longtemps un tel état des choses.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, demande par la présente délibération :

1) Que Monsieur le Préfet veuille bien autoriser la translation du cimetière paroissial de Beaupont.

2) Qu'il autorise le Maire de faire toutes démarches tendantes à se procurer un endroit plus convenable à tous rapports, pour cet objet et de l'acquérir, au nom de la commune, de tel propriétaire qui le détiendra. "

Le Préfet ayant accordé au Conseil Municipal les autorisations nécessaires, le Maire se met en quête d'un terrain et fait " l'acquisition d'une terre située à Beaupont, lieu-dit " à la Chapelle ", emplacement du nouveau cimetière, vendue par les mariés : Marie Julie Morel et Joseph Michel, suivant acte de reçu de Maître Ducote, Notaire à Beaupont, daté du 10 juillet 1855 ".



L'inauguration de ce terrain devrait donner lieu à la délibération suivante du Conseil Municipal:

" L' An mil huit cent cinquante six et le dimanche quatorze septembre après les vêpres, a été béni, par M. Mayo, curé de Coligny, assisté de Messieurs Ligné, curé de la paroisse de Beaupont, Culas, curé de la paroisse de Domsure, et monsieur Claude Duluy, ancien curé de la paroisse de Mantenay, le nouveau cimetière de Beaupont.

Le peuple, malgré les rigueurs d'une pluie battante et non interrompue de toute la journée, a tellement afflué à cette cérémonie où l'on s'est rendu processionnellement, aux chants des litanies des saints, des hymnes et des saints cantiques de l'église, que cette enceinte, quoique assez spacieuse, a été couverte de la foule des assistants. Le Conseil Municipal, les membres composant la Fabrique paroissiale, accompagnant le clergé, ont montré un zèle pieux et signalé une exactitude des plus satisfaisantes. La Cérémonie s'est terminée par un salut à la Sainte Vierge au Chant de Salvé-Régina. "

Ce n'est que le vingt deux octobre suivant que le nouveau cimetière recevait sa première sépulture: "Les restes mortels de Jeanne Marie Moulon, veuve en seconde noce de François Bouvard ".

Cette première tombe a été ouverte à l'angle sud-ouest du cimetière.

## ANNEXE

### Frais d'aménagement du Cimetière.

Clôture : " Le Conseil reconnaissant la nécessité de clore d'une façon digne un lieu qui commande le respect à un si haut point, approuve la dépense "	120,19
Porte d'entrée	90,00
La Croix : soubassement et croix ( cette croix de fer seule : 30,50 F )	288,96
Nivellement :	15,00
Un Ponceau : " Point de transition nécessaire du chemin communal vicinal au cimetière "	20,00
Matériaux nécessaires à l'Entreprise: " 15 voitures ont été chargées de se rendre aux Carrières de Balanod distantes de 11 km, aller et retour, soit 22 km; chaque voiture a été évaluée à 4F, en tout 60 F "	60,00
	<hr/>
	594,15

L'allée centrale a été aménagée et les bordures en ciment, coulées par l'Entreprise Emile Vernoux en septembre 1956. L'ouverture et la barrière a été installée en même temps.

**Roger BOURGEON.**



## Pâturages d'autrefois.

Autrefois, en septembre, toujours selon l'ouvrage,  
Les grands prés devenaient de vastes pâturages.  
Descendant des hameaux, sortant des métairies,  
Tout au long des derniers beaux jours mélancoliques,  
Les troupeaux s'emparaient de l'immense prairie  
Où veillaient les lueurs des timides colchiques.

Les bergers, les bergères, enfants, filles et garçons,  
Cherchaient à se distraire de multiples façons.  
Les filles tricotaient, s'appliquaient à leur "marque",  
Les gamins s'employaient à ce qu'on les remarque.  
Parfois, mieux inspirés, au feu, faisaient rôtir  
Des épis de maïs et de pommes de terre  
Dont-ils se délectaient avec de grands sourires,  
Que dans un champ voisin, étaient allés soustraire.

Mais quand à l'horizon, le disque d'or s'efface,  
Des clameurs de rappel s'élevaient dans l'espace.

- (1) Boy, boy, boy, boy, boy, boy ! la la bo, la la bo !  
La la bo, la la bo ! La la bo, boy, boy, bo !  
Les bovins comprenaient cet étrange langage,  
Et relevant le muffle au-dessus de l'herbage,  
Surpris et indécis, s'ébranlaient lentement  
Pour gagner, peu à peu, le lieu de ralliement.

Quelques boules de poils, rapides et arrogantes  
S'acharnaient aux jarrets des bêtes récalcitrantes.  
Les croupes résonnaient sous les coups de bâton,  
Les bêtes s'abreuvaient de cris et de jurons.  
Une marée bovine déferlait sur la route,  
Rappelant vaguement une troupe en déroute.  
On entendait crier, piétiner et mugir,  
On était amusé en les voyant partir.

Bientôt, de ferme en ferme, le troupeau s'amenuise  
Et tout en s'éloignant, les rumeurs se réduisent.  
Un silence apaisant succède aux bruits divers  
Et l'ombre, peu à peu, coiffe cet univers.

La rivière sinueuse somnole en son sillon.  
C'est à l'heure où les pensées se teintent d'amertume,  
Et la prairie s'endort sous un voile de brume  
Bercée par la plainte monotone des grillons.

**Roger Bourgeon.**

(1) Boy se prononce comme dans "Cow-boy",

# Etat Civil 1986

## Naissances :

Le 24 Février : Grenier Magalie - Julie - "La grange Vagnot"  
Le 24 Mars : Lambert Flavie Moëlla Paulette - "La Croix Perron"  
Le 18 Mai : Moissonnier Emilie - "La Nicolière"  
Le 30 Juillet : Bouvard Anthony Didier Richard Emile Georges  
Le 14 Octobre : Blanc Mylène - "Le Biolay"

## Mariages :

Le 6 Septembre : Jean Gaston Delay  
Sylvie Odile Perrin

## Décès :

Le 8 Janvier : Panchot Marcel Joseph - "Le Bourg"  
Le 18 Janvier : Michelon Joséphine Veuve Barnez - "Le Bourg"  
Le 20 Février : Moiraud Marcel - "La Vieillerie Basse"  
Le 10 Mars : Maréchal Honorine Veuve Pomat - "La Croix Perron"  
Le 26 Mars : Venet Joseph - "Ringe"  
Le 29 Mai : Donguy Alphonsine Veuve Jannet - "Bévey"  
Le 31 Mai : Morel Lucie Veuve Puvilland - "Le Moulin Niat"  
Le 26 septembre : Buchallet Damas - "Croppet"  
Le 10 Octobre : Vialait Emile - "La Nicolière"  
Le 17 Octobre : Perret Rémi - "Croppet"  
Le 5 Décembre : Gadoulet Emile - "Le Pin"  
Le 22 Décembre : Morel Marcel - "La Crouffe".



# Etat Civil 1987

## Naissances :

Le 10 Janvier : Prieto Sofia - Lotissement "Les Ferrières"  
Le 7 Avril : Moiraud Damien - Lotissement "Les ferrières"  
Le 8 Juillet : Baud Maxime Victor Léon - "Les Côtes"  
Le 23 Décembre : Martinez Sébastien - "La Vieillère Basse"

## Mariages :

Le 22 Août : Michel Georges Claude Masson  
Nicole Alice Marie Poncet  
Le 12 Septembre: Alain Daujat  
Carole Colette Paganelli

## Décès :

Le 19 Mars: Puthet Marie Veuve Perrin - "La Grange Maigre"  
Le 20 Avril : Velon Alphonse - "La Vieillère Haute"  
Le 16 Juin : Girodet Marcelle Veuve Petit - "Bévey"  
Le 19 Juin : Comtet Lucie Veuve Gadoulet - "Le Pin"  
Le 6 Juillet : Berger Céline Veuve Nigil - "Le Bourg"  
Le 15 Juillet : Puthet Rosine Veuve Perrin - "Orphelinat de Bévey"  
Le 5 Novembre : Moine Marthe Veuve Donguy - "Le Gruat"  
Le 20 Décembre : Lombard Christian Georges - "Chamandre" à Foissiat

# Etat Civil 1988

## Naissances :

Le 8 Septembre : Parisot Marion - Le Moulin Niat

## Mariages :

Le 23 Janvier : Alain Pierre Amédée Pagot  
Corinne Danielle Sylvianne Virly.

Le 23 Juillet : Claude Daniel Bouvard  
Christine Granger

Le 3 Septembre : Jean Gaston William Daniel Dardilhac  
Claudette Martine Vialait

Le 10 Septembre : Eric Rude  
Véronique Yvette Paganelli.

## Décès :

Le 18 Avril : Chêne Gaston - "Bevey"

Le 6 Mai : Girard Marcel - "Le Biolay"

Le 7 Mai : Poncet Léon - "Le Pin"

Le 29 Juin : Guillet Gabriel - Bourg en Bresse

Le 4 Juillet : Robin Louise Veuve Poncet - "Le Pin"

Le 12 Août : Adam Cécile Veuve Prin - "Le Bourg"

# CALENDRIER DES FETES 1989

## BEAUPONT

JANVIER :	14	Janvier	Bal des Conscrits
	15		Choucroute paroissiale à Domsure
	21		Tarot des jeunes Agriculteurs à Beaupont
	22		Concours de Belote du comité des Fêtes
	28		Journée USDB à Domsure
	29		Loto du Sou des Ecoles à Domsure
FEVRIER :	4	Février	Concours de Tarot Société de Chasse
	5		Sainte Agathe à Beaupont
	18		Concours de Belote USDB à Domsure
	19		Sortie de neige Foyer Rural
	26		Banquet des Classes
	28		Concours de Belote du Club du 3ème Age
MARS :	4	Mars	Soirée Basket à Beaupont
	12		Journée Amicale des Anciens Pompiers
AVRIL :	9	Avril	Concours Amical de Pêche
	15		Repas Dansant du Sou des Ecoles
	29		Soirée Association Familiale à Beaupont
MAI :	6-7-8	Mai	Fête patronale de Domsure
	8		Banquet des Anciens Combattants
	13		Concours de Pétanque du comité des Fêtes
JUIN :	4	Juin	Voyage du Comité des Fêtes
	3-4		Tournoi USDB à Domsure
	11		Concours de Pétanque Ass. Familiale à Beaupont
	17		Tournoi de Basket à Beaupont
	25		Concours de Pêche
	28		Juin au 2 Juil. Voyage des Anciens Combattants



<b>JUILLET :</b>	2 5 au 10 9 16 23 29 et 30	Juillet	Journée Intersociétés à Domsure Voyage Amicale Anciens Pompiers Concours Pétanque USDB à Domsure Kermesse Paroissiale à Beaupont Concours Pétanque Chasse à Domsure Tir aux Pigeons à Beaupont
<b>AOUT :</b>	5-6-7 20 26	Août	Fête Patronale de Beaupont Tournoi de 11 USDB à Domsure Repas Poulet des Pompiers
<b>SEPTEMBRE :</b>	3 16	Septembre	Journée Tennis à Beaupont Repas des Anciens
<b>OCTOBRE :</b>	7 21	Octobre	Soirée Comité des Fêtes Concours de Belote du sou des Ecoles Beaupont
<b>NOVEMBRE :</b>	4 10 11 18 25	Novembre	Soirée Diapos des Pompiers Concours de Belote Comité des Fêtes Domsure Banquet des Pompiers à Domsure Soirée Tennis Diapos des Anciens du Maquis
<b>DECEMBRE :</b>	2 17	Décembre	Conférence Sou des Ecoles à Beaupont Concours de Tarot des Pompiers

# QUELQUES RENSEIGNEMENTS UTILES

## Services d'urgence

Pompiers

18

Pompiers Petites Interventions (Egouts,Frelons,...) Mr MOIRAUD Jacques

74 51 27 19

Police

17

Police de votre localité : Gendarmerie de Coligny

74 30 11 29

Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU)

15

SAMU de votre localité

74 23 15 15

Centre anti-poisons - lyon

78 54 14 14

Gaz (service de sécurité)

74 21 38 38

Météorologie (prévisions enregistrées) - Ain

74 35 05 58

Electricité de France Service Dépannage

74 30 82 01

Société de Distributions d'Eau Intercommunales - 69003 Lyon  
service Local : Chemin de la Ronde 39 St Amour

84 48 72 81

Postes et Télécommunications : Ouvert au public tous les jours sauf samedi de 9H à 12 H. Levée de boîtes aux lettres à 16 H45 sauf samedi 12 H.

Mairie de Beaupont. Ouverte les mardi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H.

74 51 21 62

Assurances Mutasudest. Permanence en Mairie  
Mme Bonnet le jeudi de 10 H à 12 H.

Assistante Sociale :

Permanence en Mairie de Coligny  
de 9 H30 à 11 H30 tous les mardis.

74 30 10 50

Monsieur le Curé :

Permanence à Beaupont le Mercredi à 14 H30.

74 30 10 88

Ecole Publique :

74 51 20 63

Perception de Coligny :

74 30 11 37

Correspondants de Presse : Le Progrès - Mr Bourgeon Roger

74 51 22 71

La Voix de l'Ain - Mme Gouly Marie-Noëlle et

74 51 25 19

Mme Baset Noëlle

74 51 26 50

L'indépendant - Mr Teppe Michel

74 51 22 97

Récupération des vieux papiers : à déposer à l'école communale dans des sacs en papier de préférence.

Récupération des vieilles batteries : à déposer à l'école communale.

Récupération Verre (dans le cadre de la Lutte contre le Cancer)

Une benne est à la disposition des usagers sur le parking de l'équipement lieudit " Croix Perron"  
Merci de ne pas déposer ou laisser trainer cartons et emballages à proximité de la benne.

